



COMMUNE DE HAUTELUCE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

TARIFS 2021

Tarifs relatifs à l'occupation du domaine public sur la commune de Hauteluce, approuvés par délibération n°15 du Conseil municipal du 22 octobre 2021, pris en application du règlement pour l'occupation du domaine public.

Tarifs applicables au 1^{er} novembre 2021.

Nature de l'occupation	TARIFS			SECTEUR		
	ANNÉE	SAISON été	Saison hiver	LES SAISIES	HAUTELUCE VILLAGE	AUTRE SECTEUR
OCCUPATION (sous réserve d'autorisation)						
NATURE DE L'OCCUPATION COMMERCIALE	par m ² / période	par m ² / période	par m ² / période	Coefficient applicable		
Terrasse privative avec emprise au sol (<i>aménagement fixe démontable</i>)	75,00 €			1	0,5	0,5
Terrasse ouverte sans emprise (<i>pas d'aménagement fixe démontable</i>)	60,00 €		60,00 €	1	0,5	0,5
Étalage ouvert sans emprise (<i>pas d'aménagement fixe démontable</i>)	60,00 €		60,00 €	1	0,5	0,5
Étalage pour activité et prestation de loisirs (<i>location matériel INCLUANT mobilier location (rack matériel + tente-barnum ouvert 3mx3m -2 unités maximum)</i>)		30,00 €		1	0,5	0,5
Privatisation place stationnement clientèle (motos, vélo)		60,00 €		1	0,5	0,5
MOBILIERS ET DISPOSITIFS PUBLICITAIRES	FORFAIT à l'unité			Coefficient applicable		
Chevalet (1 m de hauteur x 0,85 m de largeur) - Porte-menu (0,7 m ² , max) 1 élément maximum par établissement.		150,00 €		1	0,5	0,5
Autre mobilier publicitaire		200,00 €		1	0,5	0,5
Oriflamme (2 maximum si pas de chevalet)		100,00 €		1	0,5	0,5
Jardinière accolée à l'espace occupé	- €	- €	- €			
Occupations non déclarées (Sans titre) à la journée d'occupation illicite (par m2 /jour)	20,00 €	20,00 €	20,00 €	1	0,5	0,5